

Saint André de Sangonis, le 15 mai 2016

**Objet : Assemblée Générale du Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault**

Madame, Monsieur,

Pour accompagner les évolutions du cadre institutionnel de l'action territoriale induites par les lois MAPTAM et NOTRe, le Conseil de Développement (CoDev) du Pays Cœur d'Hérault s'est engagé dans un processus de modernisation de son fonctionnement et d'amélioration de son efficacité.

Dans une première étape, les membres actuels du CoDev ont préparé et adopté une « Proposition pour la refondation ». Ce document a été présenté au Comité syndical du Pays, qui a adhéré aux principes et modalités qu'il définit.

Il s'agit maintenant de donner au CoDev sa pleine dimension d'organe de représentation institutionnelle de la société civile. Cet objectif ne peut être atteint que s'il :

- rassemble l'ensemble des acteurs : économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs ;
- est représentatif de la diversité des habitants et des organisations du territoire.

Le CoDev vous propose de mobiliser votre expérience citoyenne et d'usage, en participant, dans un premier temps, à l'**Assemblée Générale** qui se tiendra

**le samedi 11 juin 2016,  
rue de la lucque ZAE la garrigue  
à St André de Sangonis de 9h00 à 13h00**

Vous voudrez bien trouver en pièces jointes :

- le programme détaillé de cette réunion,
- une synthèse de la « Proposition pour la refondation »,
- une note succincte d'information sur le Pays et le CoDev.

Notre volonté est d'associer de manière effective les citoyens à la définition et à la mise en œuvre de la politique de développement du Pays, de créer du lien social ainsi que des espaces de débats publics. Vous pouvez y contribuer en participant aux travaux des commissions thématiques du CoDev et en prenant des responsabilités au sein du futur Bureau.

Espérant votre appui, nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.